Examens de renouvellement du brevet de capacité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **57 (1928)**

Heft 8

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Examens de renouvellement du brevet de capacité

Dessin d'illustration pour 1928. (Sujets à l'étude.)

1. Les objets de la chambre : horloge, pendule, réveil, crucifix, images, fourneau, etc.

2. Les feuilles : formes caractéristiques différentes.

3. Les objets de la cuisine : le hachoir, le sceau, le potager, l'armoire, le broc, etc.

4. Objets de voyage : malle, valise, canne, parapluie, portefeuilles, portemonnaie, etc.

5. Les fleurs des blés : le bluet, le coquelicot, la pensée sauvage, le liseron, etc.

6. Reproductions de silhouettes d'arbres connus et remarquables par leur forme : pommier, sapin (cône et écaille avec sa graine), saule, etc.

7. La porte : ses différentes parties. Représentation perspective de la porte ouverte, ses lignes supérieures et inférieures convergeant en un point commun.

8. Le couteau de poche, ses lames et ses parties.

9. Le chalet, sa forme et ustensiles qu'on y emploie.

10. Les brosses : à souliers, à bouteille, à dents, à épousseter, à habits, à récurer, à balayer, à peindre, à tableau noir, etc.

11. Les coiffures : casquettes, chapeaux (paille, feutre), bonnets, bérets, fez, bonnet de coton, turban, casques, képi, coiffures ecclésiastiques (mitre, tiare), etc.

12. La lessive : la seille, savon, eau (robinet ou fontaine), linge, écume de savon, linge tordu, couleuse, linge étendu au soleil, etc.

13. Illustrer le problème suivant :

Avec 5 dalles de granit, un agriculteur construit un bassin mesurant extérieurement 2 m. 70 de long et 1 m. 50 de largeur. Combien ce bassin contiendra-t-il de litres si on le remplit jusqu'à 10 cm. de son bord et sachant que les dalles mesurent 15 cm. d'épaisseur ?

14. Le lac de Neuchâtel : Coupe transversale montrant la différence des deux rives, neuchâteloise et fribourgeoise. Rive fribourgeoise : peu de fond, difficultés d'abordage, roseaux, grenouilles, moustiques, foulques, mouettes, filet, barques, rames, poissons, etc.

15. Leçons sur les couleurs : primaires, secondaires, complémentaires.

16. Description de l'église du village (élévation et plan, représentation schématique).

17. Les becs d'oiseaux : d'aigle, de perroquet, de corbeau, de canard, de rossignol, de pélican, etc.

18. Illustrer le chapitre : Le duc de Zæhringen et le charbonnier, p. 142, livre de lecture 3me degré, château, fossé, tours, pont-levis, herse, mâchicoulis.

Comment le charbonnier préparait-il son charbon ?

19. Les serviteurs méconnus : chap. 26, p. 159, du livre de lecture moyen. Chauves-souris, papillons, chenille, crapaud, limace, lézard, mouches, larve, couleuvre, souris, ver de terre, etc.

20. Le jardinier, chap. 31, p. 167. Légumes, fruits, fleurs, bêche, râteau, binette, arrosoir, sécateur, brouette, rouleau, une serre (vue extérieure).

Fribourg, le 24 avril 1928.

Le Conseiller d'Etat, Directeur :
E. PERRIER.

A propos d'un testament politique

Au cours du dernier congrès du parti radical suisse tenu à St-Gall, les 29 et 30 mai 1927, M. Robert Forrer, ancien conseiller national, prononça un discours sur la nature et le but de la politique radicale, qui fut, en quelque sorte, son testament politique. Quelques semaines plus tard, en effet, le 2 septembre 1927, M. Forrer était terrassé par la mort. M. Roger Pochon, étudiant à l'Université, étudie, dans les *Monat-Rosen* du 15 avril, quelques points de cette conférence, dont deux points nous intéressent particulièrement. Nous les reproduisons avec l'autorisation de l'auteur.

La personnalité du testateur.

Né à Wattwyl, le 11 mars 1868, Robert Forrer fit ses premières armes dans la politique cantonale saint-galloise, où il montra les qualités d'un chef très combattif. Il possédait un don d'éloquence qui, dès son entrée au parlement fédéral, il y a quelque dix-huit ans, avait éveillé chez ses amis politiques les plus belles espérances. Président de la gauche radicale des Chambres, Forrer était porté, en 1923, à la vice-présidence du Conseil national. Mais, à l'ouverture de la session d'automne, le 29 septembre 1924, il déposa son mandat. Membre de la délégation suisse à l'assemblée de la Société des Nations, M. Forrer était à peine de retour de Genève qu'il éprouva une rechute de la maladie dont il souffrait depuis quelque temps. Le chef de la députation radicale saint-galloise crut, dans ces conditions, ne pas pouvoir affronter les fatigues d'une session parlementaire. Malgré les démarches entreprises auprès de lui, par M. Evêquoz, président du Conseil national, M. Forrer maintint sa démission. M. Mæchler, radical, de St-Gall, lui succéda comme vice-président du Conseil national.

La question religieuse.

Dans sa conférence, M. Robert Forrer, en bon radical qu'il était, s'est particulièrement attaché à mettre en relief l'idée de la souveraineté de l'Etat laïque et libre. « Des savants protestants ont loué l'esprit de conciliation du nouveau code de droit canon promulgué par l'Eglise catholique pendant la guerre mondiale. Mais si ce code, lit-on, montre une grande réserve vis-à-vis de l'Etat, il ne renonce cependant pas pour autant à la prépondérance de l'Eglise dans des matières qui sont le propre de l'Etat. C'est pourquoi c'est le droit du